



VILLE DE ARUE

Cadre réservé au CGF

2025 - 146

OFFRE D'EMPLOI

Nom de la Collectivité : **Commune de Arue**

Intitulé du poste : **1 Chef de brigade de police municipale**

Catégorie¹ : A **B** C D

Niveau de diplôme minimum requis : Aucun DNB/CAP/BEP **BAC** BAC+3

Spécialité¹ : Administrative Technique Sécurité Civile **Sécurité Publique**

Domaine : Bâtiment Environnement Restauration scolaire Système d'information

Grade : **Chef de service de classe normale, Chef de service de classe exceptionnel**

Service d'affectation : **Police municipale**

Localisation : **Mairie de Arue**

Emploi à pourvoir à compter de : **mai 2025**

Type de recrutement¹ : **Permanent** Temporaire (durée du CDD en mois :)

Temps de travail¹ : **Temps complet** Temps non complet (durée hebdo/annuelle :)

Recrutement ouvert à :

- Tout fonctionnaire communal de la spécialité « sécurité publique », appartenant au cadre d'emplois « maîtrise » ;
- Tout fonctionnaire autre que communal de spécialité et de grade équivalent (*le recrutement se fera par voie de détachement*) ;
- Tout lauréat de l'examen professionnel de la FPC de spécialité et de grade ;

A défaut :

- Toutes personnes répondant aux conditions statutaires d'entrée dans la fonction publique communale ainsi qu'au profil recherché. A noter que le recrutement sera temporaire, sous CDD de 12 mois avec possibilité de renouvellement une fois.

Rémunération : conditions statutaires.

Missions principales :

- **Organisation et planification du travail du personnel de la brigade ;**
- **Suivi des projets de la brigade ;**
- **Application du Code Général des Collectivités Territoriales (articles L.2212-2 et suivants, L.2213-1 et suivants) ;**
- **Application de l'article 21 du Code de procédure pénale.**

Profil recherché :

- Titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 4 : baccalauréat ou diplômes équivalents ;
- Expérience dans le domaine exigée ;
- Bonne expression écrite et orale ;
- Titulaire du permis B ;
- Tahitien (compris, parlé) ;
- Très grande disponibilité ;
- Respect du droit de réserve ;
- Aptitude à encadrer du personnel ;
- Sens du relationnel, esprit d'équipe ;
- Sens du service public ;
- Savoir gérer l'urgence, capacité d'adaptation ;

¹ Pour cocher la case en version numérique, double cliquer sur la case et sélectionner « case activée » et OK

- Prise d'initiative ;
- Connaissance des textes et règlements relevant des attributions de l'agent de police municipale (Code Général des Collectivités Territoriales et Code de procédure pénale) ;
- Adaptabilité, sens du relationnel, esprit d'équipe ;
- Organisation, planification et gestion des priorités ;
- Autonome.

Dossier de candidature (pièces à fournir) :

- Un curriculum vitae avec photo ;
- Une lettre de motivation ;
- Une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité en cours de validité) ;
- Une copie du diplôme requis ;
- Une copie du permis de conduire (permis B) ;
- Une attestation d'affiliation à la CPS (ce n'est pas la carte verte) ;
- Une copie de l'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) pour les moins de 25 ans ;
- Une copie de l'attestation de réussite du concours de catégorie B d'entrée dans la fonction publique communale ;
- Une copie de l'arrêté de titularisation et du dernier arrêté d'avancement (ne concerne que les fonctionnaires).

Tout dossier incomplet ou non conforme aux exigences et au profil recherché sera rejeté

La fiche de poste détaillée est disponible aux ressources humaines de la mairie

Dossier de candidature à l'attention de **Madame le Maire, Teura IRITI** aux adresses suivantes :

Adresse postale : **Mairie de Arue - Direction des Ressources Humaines - B.P : 14150 - 98701 ARUE**

Adresse géographique : **Mairie de Arue - Servitude Pipine - Direction des Ressources Humaines (boîte aux lettres RH)**

Pour tout type de renseignement sur les modalités d'organisation du recrutement, contacter les ressources humaines au numéro suivant : 40 50 20 32 ou 40 50 20 31

Date limite de dépôt des candidatures :

24 mars 2025